

Bourgain-Jallieu, le 13 juillet 2022

**Laurence BERNARD**  
Directeur

**N/REF : LB/AW/AB - 211/2022 D**

**OBJET : REGULATION DE L'ACCES AUX URGENCES DU CHPO LA NUIT DURANT L'ETE**

Madame, Monsieur,

A l'instar de nombreux autres établissements hospitaliers en France, le Centre Hospitalier Pierre Oudot de Bourgoin-Jallieu (CHPO) subit de plein fouet le déficit d'urgentistes ainsi que le report des flux de patients d'autres services d'urgences en difficulté. Malgré la mobilisation exemplaire de tous les professionnels hospitaliers, l'hôpital se retrouve contraint d'adapter le fonctionnement de son service des urgences adultes en début de soirée et la nuit.

**À partir du 18 juillet 2022 à 20h00, les nuits de 20h00 à 8h00, les patients ne devront pas se déplacer aux urgences adultes sans appel préalable au centre 15.**

**Les urgences pédiatriques, gynécologiques et obstétricales ne sont pas concernées et restent accessibles sans appel préalable au 15.**

Les équipes du CHPO restent pleinement mobilisées dans cette situation de crise et adaptent en permanence leurs organisations et leurs prises en charge pour répondre au mieux aux besoins de la population.

Une vaste information a été lancée à la population nord-iséroise par voie de presse (Dauphiné Libéré...), ainsi que par notre site internet et nos réseaux sociaux.

Nous avons également édité plusieurs documents à destination des patients qui se présenteraient spontanément sans avoir eu l'information préalable de contacter le 15 ou qui n'en auraient pas eu la possibilité. Des plaquettes et des affiches les informent des bons réflexes concernant l'usage des urgences :

- En cas d'urgence vitale ressentie (appel du 15 pour orientation vers la structure adaptée) ;
- Hors urgences vitales ressenties : contact du médecin traitant ou d'un médecin pouvant consulter rapidement ; contact d'un des dispositifs de permanence de soins ambulatoires les soirs, les week-ends et jours fériés.

Une carte de ces mêmes dispositifs complète l'information.

Tout est fait pour rétablir dans les meilleurs délais le fonctionnement normal des services d'urgence. En cas d'évolution de la situation, des informations seront largement diffusées auprès de la population, notamment sur les réseaux sociaux et sur les sites internet des établissements.

Nous vous remercions de nous aider à relayer largement ce message auprès de vos réseaux.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de toute notre considération.

**Le Directeur**  
**Laurence BERNARD**